

Assemblée Générale Extraordinaire du 22 novembre 2025

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale Extraordinaire dans nos locaux (salle de réunion), le **samedi 22 novembre à 8h30**.

Ordre du jour

1. Mot d'accueil du président
2. Présentation des modifications des statuts
3. Vote des statuts modifiés

Nous vous prions de noter que seuls les Présidents de clubs ou leurs représentants sont conviés à l'Assemblée Générale.